

Délibération n°04

**Effectif légal du Conseil de
Communauté :**
61

**Nombre de Conseillers
en exercice :**
61

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :**
58

Nombre de votants :
58

Date de convocation :
22 novembre 2017

**Date d'affichage du
compte-rendu :**
6 décembre 2017

Objet :
Le Grand Clermont (Pôle
d'Equilibre Territorial et Rural
(PETR)) – délégués de Riom
Limagne et Volcans :
modification

L'AN deux mille dix-sept, le 28 novembre, le conseil communautaire, convoqué le 22 novembre 2017 s'est réuni à l'espace culturel à ENNEZAT, à 19 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, M Stéphane FRIAUD, M Philippe GAILLARD, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, Mme Emilie LARRIEU, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, Mme Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**
Mme VALLENET Marie-Christine, **suppléant.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M Claude BOILON, conseiller communautaire unique de CHAPPES, remplacé par Mme VALLENET Marie-Christine, conseiller communautaire suppléant
- M Jacquie DIOGON, *a donné pouvoir à* Mme Michèle GRENET
- Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, *a donné pouvoir à* Mme Michèle SCHOTTEY
- Mme Françoise LAFOND, *a donné pouvoir à* M Jean-Philippe PERRET
- M Jacques LAMY, *a donné pouvoir à* M Daniel GRENET
- Mme Nicole PICHARD, *a donné pouvoir à* M Jean-Pierre BOISSET
- M Thierry ROUX, *a donné pouvoir à* M Pierre PECOUL
- Mme Valérie SOUBEYROUX, *a donné pouvoir à* M Jean-Pierre HEBRARD

Absents :

- M Lionel CHAUVIN,
- M Jean-Christophe GIGAULT
- M Didier IMBERT

<> <> <> <> <>

Secrétaire de Séance :

M Roland GRENET

Rapport n°04 – Le Grand Clermont (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)) – délégués de Riom Limagne et Volcans : modification

Vu l'article L 5212-7-1 du CGCT,
Vu l'arrêté préfectoral n° 16-02855 du 12 décembre 2016 portant statuts de Riom Limagne et Volcans,
Vu les statuts du PETR Le Grand Clermont,
Vu la délibération n° 01 du 28 mars 2017 par laquelle le conseil communautaire a désigné ses 17 délégués titulaires et suppléants devant siéger au Grand-Clermont,

Considérant la démission de Madame Anne-Karine QUEMENER de son mandat de délégué de Riom Limagne et Volcans auprès du PETR,

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité :

- désigne Didier IMBERT délégué titulaire et Jean-Paul FAURE délégué suppléant de Riom Limagne et Volcans au PETR, et arrête la liste des délégués auprès du PETR Le Grand Clermont ainsi qu'il suit :

Titulaires	Suppléants
Frédéric BONNICHON *	Christian ARVEUF
José BELDA	Jean-Paul AYRAL
Gérard CHANSARD	Jacques BARBECOT
Alain DEAT	Serge BIONNIER
Gérard DUBOIS	Nadine BOUTONNET
Philippe GAILLARD	François CHEVILLE
Mohand HAMOUMOU *	Pierre CERLES
Jean-Pierre HEBRARD	Philippe COULON
Jean-Maurice HEINRICH	Danielle FAURE-IMBERT
Yves LIGIER	Stéphanie FLORI-DUTOUR
Christian MELIS	Roland GRENET
Alain PAULET	Jean Paul FAURE
Pierre PECOUL *	Marie-Pierre LORIN
Jean-Philippe PERRET	Fabrice MAGNET
Didier IMBERT	Gilbert MENARD
Marc REGNOUX *	Thierry ROUX
Nicolas WEINMEISTER *	Jacques VIGNERON

- Les délégués de Riom Limagne et Volcans membres du bureau, seront Frédéric BONNICHON, Pierre PECOUL, Marc REGNOUX, Nicolas WEINMEISTER, Mohand HAMOUMOU et Didier IMBERT.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

**Pour extrait conforme.
A Riom, le 29 novembre 2017**

Le Président

Frédéric BONNICHON



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20171128-
DELIB2017112804-DE
Date de télétransmission : 05/12/2017
Date de réception préfecture : 05/12/2017